

LA
RÉPUBLIQUE
DE L'ÉQUATEUR

PAR

AUGUSTE MEULEMANS,

Vice Consul de la République de l'Équateur, Commandeur de l'Ordre du Nichan ~~Hikar~~,
Decoré de la Médaille d'or pour les sciences,
de S. M. le Roi de Prusse et de S. A. le Prince de Hohenzollern, etc.
Président, Membre d'honneur et Membre correspondant de diverses Sociétés
savantes belges et étrangères.

NEST PAS EN VENTE.

BRUXELLES
IMPRIMERIE A. MERTENS.

RUE DE L'ESCALIER, 22.

1870.

LA
RÉPUBLIQUE
DE L'ÉQUATEUR

PAR

AUGUSTE MEULEMANS,

Vice Consul de la République de l'Équateur, Commandeur de l'Ordre du Nichan-Itikar,
Décoré de la Médaille d'or pour les sciences,
de S. M. le Roi de Prusse et de S. A. le Prince de Hohenzollern, etc.
Président, Membre d'honneur et Membre correspondant de diverses Sociétés
savantes belges et étrangères.

N'EST PAS EN VENTE.

BRUXELLES
IMPRIMERIE A. MERTENS,
RUE DE L'ESCALIER, 22.

1870.

AVANT-PROPOS.

I

La dénomination de cette République caractérise très-bien sa situation topographique sous l'*équateur*, et suffit à en indiquer le climat, la température, ainsi que les principales productions de contrées que la nature a comblées de faveurs, dont l'intelligence humaine peut tirer le meilleur parti.

Précisément, la prospérité progressive de la Californie réagit de la manière la plus favorable sur la République de l'Équateur, tandis que l'extension des chemins de fer depuis l'Océan Atlantique jusqu'à l'Océan Pacifique, et d'un autre côté la solution toujours plus certaine du percement de l'isthme de Panama garantissent les plus heureuses destinées à tous les États de cette partie de l'Amérique, ayant constitué en 1831 la Colombie. D'ailleurs, sur ces vastes régions plane, comme un souvenir, une espérance, un symbole, le grand nom de Simon Bolivar le Libérateur (Libertador). L'œuvre d'émancipation, d'affranchissement, de rénovation accomplie par ce héros, a pu subir un temps d'arrêt, rencontrer des obstacles, éprouver quelques éclipses; mais les résultats consacrés depuis quarante années ne permettent pas de douter de l'avenir de l'Équateur, de la Nouvelle-Grenade, de Venezuela, du Pérou, de la Bolivie, sur lesquels vont rejaillir les heureuses conséquences de la défaite et de la mort du farouche dictateur du Paraguay. Le bassin du Rio de la Plata, enfin ouvert à la civilisation, depuis les triomphes de l'empire de Brésil et de la Confédération Argentine, triom-

phes dont la liberté et l'humanité n'auront point à payer la rançon, ces événements décisifs produiront leurs fruits dans tous les États républicains de l'Amérique du Sud, appelés à compléter leurs magnifiques et glorieuses destinées.

Je n'ai point à rappeler ici que les provinces, dont se compose aujourd'hui la République de l'Équateur formaient du temps de la domination espagnole la *capitainerie-générale* de Quito; il n'y a nullement à revenir sur des faits accomplis depuis près d'un demi-siècle, c'est-à-dire sur la séparation définitive des anciennes colonies de l'Amérique, qui ont déchiré par les armes les liens qui les rattachaient à la monarchie de Ferdinand VII. Mieux vaut s'occuper du présent et examiner les éventualités de l'avenir, que de jeter un regard en arrière sur un passé dont le retour est désormais impossible.

En effet, notre vieille Europe ne peut plus se bercer de l'idée de reprendre pied dans ce nouveau monde, où se réalisera de mieux en mieux la devise de James Monroe : « L'AMÉRIQUE AUX AMÉRICAINS. »

C'est au commerce, à l'activité incessante des transactions, à un mouvement toujours plus fructueux d'exportations et d'importations que notre civilisation européenne doit demander les avantages, les bienfaits de rapports à multiplier avec l'Amérique. Tel est le point de vue sous lequel je vais considérer la République de l'Équateur, en justifiant les fonctions consulaires que je remplis à Bruxelles, et en m'efforçant de mettre en lumière ce que la neutralité belge doit se proposer pour but.

II

Géographie. — Population. — Statistique.

La République de l'Équateur est située dans l'Amérique méridionale; son territoire, de la superficie de 13 à 20,000 lieues carrées (3,522,800 kilomètres, soit 10,300 milles carrés géographiques), est baigné à l'ouest par l'Océan Pacifique, confine au nord à la Nouvelle-Grenade, du côté du sud au Pérou, et s'étend à l'est vers le Brésil.

Guayaquil, principal port de l'Équateur sur le beau fleuve Guyas,

est le centre d'un commerce en voie constante de progression ; aussi la population s'accroît chaque année dans des proportions notables. Les derniers documents statistiques l'évaluent à vingt mille habitants, chiffre qui sera bientôt dépassé. Guayaquil possède un arsenal, ou pour mieux dire des chantiers affectés à la construction et à la réparation des navires, chantiers réservés à un développement considérable ; car on trouve en abondance dans les environs de cette ville du bois de couleur foncée, que l'on nomme *guachapeli* et *guarango*, lequel est très-facile à travailler.

Ce bois, aussi fort que solide, a surtout l'avantage de résister mieux que tout autre aux attaques des vers ; il est presque incorruptible, et convient spécialement pour la quille et les courbes des constructions navales.

L'illustre Alexandre de Humboldt, dans son grand voyage aux régions équatoriales, fait avec son savant collaborateur Aimé Bonpland, dit que la végétation aux alentours de Guayaquil présente une majesté au dessus de toute description ; elle se compose notamment de palmiers, de scitaminées, de pluméria, de taberna montana.

Après le port de Guayaquil, dont l'animation et le mouvement consistent principalement en échanges avec les ports du Pérou, du Chili, du Mexique, vient comme station de commerce la Esmeraldas, sur la rivière du même nom.

Le gouvernement de l'Équateur s'est occupé avec une sollicitude remarquable du soin d'approprier ce port aux exigences commerciales. Il suffit de persévérer, pour atteindre le résultat désiré, tout en ouvrant sur divers points du pays d'autres ports, dont la création compensera largement des sacrifices qui ne seront qu'une simple avance de fonds. Au milieu de l'essor général, universel des relations maritimes, voilà ce que l'on ne saurait trop recommander à une République libre, indépendante, que n'agitent point des discordes intérieures, en paix avec tous les Etats voisins, et qui doit demander à la richesse la consécration, le couronnement de son autonomie.

Ayant surtout en vue les progrès des transactions d'affaires entre la Belgique et la République de l'Équateur, j'ai dû commencer par signaler le nom et les avantages qu'offrent à nos armateurs et à nos négociants les ports de ces régions de l'Amérique du Sud. J'ai donc parlé de Guayaquil et de Esmeraldas avant de citer Quito, la capitale d'un État dont il fallait d'abord montrer les points de contact avec Anvers, notre métropole commerciale.

On m'objectera peut-être que des stations navales de premier ordre servent en quelque sorte d'entrepôt principal aux produits belges, que nous destinons à telle ou telle partie des Amériques. De

ces grandes stations, ont lieu ensuite l'infiltration et l'écoulement de nos produits vers des points plus éloignés des Océans, soit Atlantique, soit Pacifique.

Sans doute, c'est ce qui a lieu par exemple dans les Échelles du Levant avec les services réguliers de grandes lignes de paquebots à vapeur, comme les Messageries impériales de France, comme la compagnie du Lloyd de Trieste, et le mouvement perpétuel de navigation dont l'Angleterre exerce le monopole dans le monde entier.

Mais dans l'état actuel de notre marine marchande, avec les habitudes du commerce de commission, qui prévalent à Anvers, il est essentiel de donner des détails positifs, qui ressemblent presque à des révélations, sur une République comme l'Équateur et ses sœurs démembrées de l'ancienne Colombie.

III.

Quito.

Avant d'aborder un autre ordre de considérations, je dois compléter mon *étude géographique* par une appréciation raisonnée de la ville de Quito, jadis ancienne capitale de la seconde monarchie péruvienne des Incas, puis, sous la domination espagnole, résidence du capitaine-général qui présidait aux destinées du royaume de la Nouvelle-Grenade, et devenue aujourd'hui la métropole de la république de l'Équateur.

On évalue la population de cette grande et remarquable cité à 70,000 habitants, chiffre qui a été bien supérieur dans le passé et qui peut s'accroître considérablement, à cause de la position topographique de Quito, de la pureté de l'atmosphère, de la salubrité du climat et des ressources que la nature y a réunies à la disposition de l'intelligence et de l'industrie humaines.

A cet égard, je suis heureux de pouvoir citer l'opinion aussi compétente qu'autorisée du baron Alexandre de Humboldt, dont j'ai déjà invoqué le témoignage; voici ce que dit ce savant et profond observateur :

« Lorsqu'on a vécu pendant quelques mois sur ce plateau élevé, où le baromètre se soutient à 0^m,54 ou à 20 pouces de hauteur, on

éprouve irrésistiblement une illusion extraordinaire ; on oublie tout à coup ce qui vous environne, ces villages annonçant l'industrie d'un peuple montagnard, ces pâturages couverts à la fois de troupeaux de *lamas* indigènes (1) et de brebis d'origine espagnole, ces vergers bordés de haies vives de *duranta* et de *barnadesia*, ces champs labourés avec soin et promettant de riches moissons de céréales, tout cela se trouve suspendu dans les hautes régions de l'atmosphère. On se rappelle à peine que le sol que l'on habite est plus élevé au-dessus de l'Océan Pacifique que ne l'est le sommet du Canigou au-dessus de la Méditerranée. »

Je n'ai point à faire la description des rues tortueuses de Quito, des crevasses que l'on rencontre dans le sol, et qui attestent l'action des éruptions volcaniques, en exigeant la construction sur des arcades pour différents édifices ; ces détails figurent dans toutes les relations de voyage ; et, en citant le monument consacré à la description des *Régions équinoxiales du nouveau Continent*, par Alexandre de Humboldt et Aimé Bonpland, je puis me dispenser de répétitions oiseuses. Je renvoie mes lecteurs à la source même à laquelle je m'inspire.

En effet, les deux célèbres voyageurs, partis de la Corogne (Espagne), le 5 juin 1799, sur une frégate espagnole que le gouvernement du roi Charles IV mit gracieusement à leur disposition, employèrent plusieurs années à l'exploration d'une partie de l'Amérique, d'où ils ne revinrent qu'au mois d'août 1804 pour rédiger et publier, à Paris, le grand ouvrage fruit de leurs patientes et lumineuses investigations.

Le moment était bien choisi pour examiner la Nouvelle-Grenade et la ville de Quito. Sans répondre précisément aux vœux des populations, les règnes de Charles III et de Charles IV, à la faveur d'une longue paix, avaient développé tous les germes de richesses et de prospérité que renfermaient les possessions espagnoles de l'Amérique.

Le port de Guayaquil était animé par un commerce d'échanges très-actif avec le Pérou, le Mexique, le Chili, tandis que Quito, comme résidence du capitaine-général de la Nouvelle-Grenade, absorbait pendant quelques mois l'attention du baron de Humboldt et de son ami et collaborateur. Le moment était donc bien choisi pour consigner des recherches et des études, qui peuvent devenir

(1) Quadrupède ruminant, semblable à un petit chameau, mais sans bosse, qui, avant la conquête du Pérou par les Espagnols, était l'unique bête de somme employée dans la monarchie des Incas.

encore plus vraies avec l'autonomie et l'indépendance dont jouissent enfin les anciennes colonies de l'Espagne.

Sans doute, il est difficile de conquérir la liberté, de s'affranchir du joug d'une métropole, qui pompait et épuisait à son profit la substance de ses possessions transatlantiques; un pareil enfantement est laborieux; et, de même que l'enfance de l'homme, les premières années de l'existence des républiques sont exposées à beaucoup d'épreuves, à de graves dangers.

Mais, pour l'Équateur comme pour ses voisins, le présent se trouve assuré; avec l'immense mouvement commercial, industriel, financier, qui rapproche actuellement les deux hémisphères et porte tous les peuples à la fusion de leurs intérêts, à l'échange de leurs produits, il ne s'agit que de suivre le noble exemple des États-Unis de l'Amérique du Nord. Quito et Guayaquil n'ont qu'à se proposer comme modèles Washington et New-York,

Les continuelles, les incessantes immigrations de colons européens, quittant notre vieux monde pour aller se fixer aux États-Unis, ont déjà peuplé, fécondé, enrichi ces vastes régions de l'Ouest où le travail fait de l'homme libre le roi de la nature.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi sur le vaste territoire qui dépend de la République de l'Équateur?

Non que j'espère décider mes compatriotes de Belgique à quitter leur sol natal, auquel les rattachent tant de liens... L'esprit d'aventure, les idées d'expatriation et de colonisation n'existent pas chez les Flamands, les Wallons, les Luxembourgeois, triple rameau dont se compose l'ensemble de la grande famille belge.

Mais les Allemands, les Basques, dont chaque année de nombreux essaims se dirigent vers les Amériques, peuvent très bien prendre l'Équateur pour but et pour objectif.

Pour les Basques particulièrement, qui connaissent presque tous la langue espagnole et qui sont initiés de père en fils aux mœurs, aux traditions, aux habitudes de la Péninsule ibérique, il y a des garanties d'acclimatation prompte et facile, des analogies de sol et de climats, qu'il suffit d'indiquer sans y insister.

Entre les pics, les versants, les vallons des Pyrénées et ceux des Andes, existent de nombreux rapports dont il importe de tenir compte au point de vue de l'expansion et surtout de la réussite d'immigrations, qui donnent précisément à la République de l'Équateur ce qui lui manque, un courant régulier et progressif de citoyens libres, intelligents, laborieux, l'adoptant pour patrie, et s'identifiant à sa loyale population. Sans bercer les colons européens de décevantes promesses, sans faire briller à leurs yeux des illusions qui risqueraient d'aboutir à des déceptions, en n'employant que le

langage austère de la vérité, appuyé sur des faits positifs et sur des chiffres authentiques, je crois pouvoir démontrer que, pour les habitants actuels de la République de l'Équateur, comme pour les Européens, devenant leurs frères, les résultats ne comportent aucun doute, grâce à ces trois sources intarissables, qu'il suffit de savoir mettre à profit : *Agriculture, Industrie, Commerce*, sous les auspices de la Liberté.

IV.

De l'immigration en Amérique et particulièrement dans l'Amérique du Sud.

Le courant qui, depuis plusieurs années, détermine un nombre toujours plus considérable de familles européennes à quitter le sol natal pour aller s'établir en Amérique, ce courant se dirige surtout vers la puissante République des États-Unis de la confédération démocratique du Nord.

Ce fait a sa raison d'être, d'abord dans les institutions libres de ces vastes contrées et dans les mœurs comme dans la manière de vivre d'une société qui procède par assimilation, non par absorption, et qui dans le cours d'un siècle est devenue une des premières puissances du globe.

République, Empire, Royaume, aucun État civilisé, soit dans l'antiquité, soit dans les siècles modernes, soit dans l'époque contemporaine, n'a pris un pareil essor, ne s'est élevé à un degré aussi extraordinaire de prospérité publique et privée.

Deux causes fondamentales ont déterminé ces résultats vraiment prodigieux :

1° La liberté, politique, administrative, civile, sociale ;

2° La tolérance religieuse, non seulement reconnue comme un droit, mais pratiquée comme un fait.

La terrible guerre de la sécession, provoquée par les esclavagistes du Sud, guerre qui a fait périr plus d'un million d'hommes et dévoré vingt milliards de francs, cette guerre, couronnée par l'abolition de l'esclavage, n'a pas même interrompu le cours de tant de prospérités.

Depuis le grand et légitime triomphe des confédérés du Nord sur des frères égarés et séparés, redevenus des citoyens dévoués et

fidèles, associés définitivement à la même œuvre d'émancipation, de civilisation, de progrès, presque chaque mois voit amortir et racheter quinze ou vingt millions de francs de la dette nationale, ce triste fruit de la guerre. En même temps, pour faire face à toutes les éventualités, les États-Unis de l'Amérique du Nord ont plus de cent quatre-vingt millions d'hectares de terre à vendre, ce qui représente une valeur immobilière et progressive bien supérieure au chiffre actuel de la dette inscrite et flottante.

Mais par cela même, le prix de chaque lot de terrain s'élève de jour en jour, et devient moins abordable aux ressources des immigrants européens, lesquels doivent conserver des capitaux disponibles, pour subvenir à leurs dépenses personnelles, aux dépenses de leur famille, et garder une réserve pécuniaire, soit comme fonds roulant de leur exploitation agricole ou industrielle, soit pour parer à des circonstances fortuites, qu'il faut prévoir quand on s'expatrie.

Il s'ensuit de cet ensemble de faits que ce qui suffisait, il y a quinze ans, pour qu'une famille européenne s'établît avec des chances presque certaines de succès dans l'Amérique du Nord, ne répond plus en 1870 aux avances à faire.

Eh bien ! la même somme garantit à Guayaquil, à Quito, et dans les provinces de la République de l'Équateur, une réussite à peu près assurée, pourvu que les colons européens se dirigent vers leur nouvelle patrie avec l'amour du travail, le sentiment vrai des difficultés à surmonter, l'intelligence qui conçoit et la volonté qui persiste.

Je me garde bien de parler de *terre promise* où coulent des ruisseaux de lait et de miel, je ne prononce pas même le nom d'*eldorado*, de région de l'or, comme on l'a fait à l'époque de la découverte des *placers* de la Californie et des gisements aurifères de l'Australie, ou des pépites de la Sonora.

Nous ne savons que trop en Europe, par les milliers de déceptions qu'ont éprouvées tant de chercheurs d'or, combien est difficile la conquête d'une fortune prompt, immédiate, même sur ces territoires privilégiés où il y a tant d'appelés et si peu d'élus !

Le but que je poursuis, essentiellement moral, m'interdit la moindre exagération, me défend de faire briller aucun mirage ; il s'agit avant tout de démontrer ce qui est possible, en étudiant ce qu'a été la Nouvelle-Grenade sous la domination espagnole, ce qu'elle est depuis son émancipation et son démembrement en plusieurs républiques, enfin ce qu'elle peut devenir, grâce au concours des capitaux et des colons européens.

On a dit que la colonisation constitue la poésie des époques

pacifiques. Cette vérité n'a jamais été plus saisissante que de nos jours avec l'expansion illimitée de la navigation à vapeur, des chemins de fer, des télégraphes électriques et du crédit public et privé, qui représentent autant de moyens d'action, autant d'éléments et de garanties de succès pour l'agriculture, l'industrie, le commerce.

Or, c'est comme agriculteurs, comme industriels, ou comme négociants que des Européens peuvent songer à quitter leur terre natale, en se proposant d'aller se fixer dans une ville, un port de mer, une province de la République de l'Équateur.

S'il existait un service de navigation à voiles ou à vapeur entre Anvers, notre métropole commerciale, et cette partie de l'Amérique du Sud ; dans les bureaux de cette entreprise, il y aurait des cartes géographiques, des documents officiels, des spécimens et échantillons des produits de ces contrées, enfin des renseignements corroborés de preuves avec chiffres et faits à l'appui. Chaque émigrant pourrait, avant son départ, s'éduquer, se convaincre, comparer les bonnes, les mauvaises chances, enfin ne se décider qu'après mûre réflexion, en toute connaissance de cause.

Le reste se subordonnerait à l'énergie personnelle de l'homme, au concours de sa famille, enfin à ces aptitudes à la fois diverses et spéciales sans lesquelles on ne peut se faire à soi-même une destinée indépendante.

Mais, à défaut d'un service régulier de navigation entre Anvers et Guayaquil, les agents consulaires du royaume de Belgique et de la République de l'Équateur ont un devoir à remplir : c'est ce que je fais dans ces pages livrées à la publicité, qui n'est pas seulement la sauvegarde de la liberté, mais qui est toujours indispensable aux intérêts.

V.

Pouvoir législatif, exécutif, judiciaire.

A l'appui de l'appel que j'adresse à une catégorie spéciale d'émigrants européens pour les engager à se fixer dans les villes, les bourgs et les campagnes de la République de l'Équateur, il convient de bien expliquer la situation politique, les institutions administratives et les relations sociales, qui recommandent ces contrées

à l'adoption, je dirai presque, à la préférence de colons déterminés à s'identifier au sol de leur nouvelle patrie.

De toutes les Républiques formées en Amérique par les anciennes colonies espagnoles, l'Équateur a éprouvé le moins d'agitations, soit intérieures, soit extérieures. Depuis la fin de ses hostilités avec la *Nouvelle-Grenade*, cet État mérite d'être considéré comme un des plus heureux et des plus tranquilles. Pourtant, l'éducation politique reçue sous la domination ombrageuse, jalouse, despotique d'une métropole comme l'Espagne, rendait bien difficile à traverser la période qui sépare une insurrection d'une révolution, aboutissant à l'indépendance.

Les Républiques ne naissent pas adultes; et leur existence collective est subordonnée aux épreuves que subit chaque homme isolé durant l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, avant de parvenir à l'âge de la virilité et de la force. C'est ce dont les voyageurs, les publicistes, les historiens ne tiennent pas assez compte, lorsqu'ils s'occupent des anciennes possessions espagnoles de l'Amérique, en leur demandant une maturité, une perfection, que nos vieilles sociétés européennes sont loin de présenter, même dans notre époque actuelle.

Quoi qu'il en soit, la Constitution politique, civile, sociale, établie aujourd'hui, offre aux populations indigènes, comme aux étrangers qui s'établissent dans le pays, toutes les garanties d'ordre, de sécurité, de liberté que l'on peut désirer.

Le gouvernement de la République est fondé sur la souveraineté populaire et sur le droit d'élection conféré aux citoyens.

Pour être citoyen, il faut avoir vingt-un ans, si l'on est célibataire; dix-huit, si l'on est marié, posséder une propriété immobilière d'une valeur de deux cents *piastres* ou *pesos*, de 5 francs 35 centimes, soit *dix-sept cents francs*, ou bien une rente qui équivaut à cette modique somme; enfin, on doit savoir lire et écrire. La capacité intellectuelle, par une combinaison heureuse, s'unit donc aux garanties matérielles de la propriété immobilière ou mobilière. Ce n'est pas tout : des habitudes de vagabondage et d'ivrognerie entraînent la perte des droits de citoyen. Il y a là un souvenir des temps austères de la République romaine, où la censure veillait à la pureté des mœurs, et punissait toute dégradation indigne d'un homme libre.

La souveraineté nationale s'exerce dans ses différentes applications par les trois pouvoirs : *législatif, exécutif, judiciaire*.

Le pouvoir législatif est conféré à une assemblée unique, composée de quarante-deux députés, élus pour un laps de quatre ans, et dont le mandat peut se renouveler indéfiniment.

Pour être élu député, il faut jouir des droits de citoyen, être âgé de trente ans, et posséder des immeubles de la valeur de trois mille piastres ou jouir d'une rente de cinq cents piastres, provenant de capitaux acquis, d'une industrie ou d'un emploi qui ne dépende pas de la nomination du pouvoir exécutif, c'est-à-dire en dehors des fonctions publiques. L'assemblée nationale se réunit en session ordinaire tous les deux ans, et sa session s'ouvre le 10 août. Elle se renouvelle par moitié de deux en deux ans. Les attributions de cette assemblée sont identiques à celles de tous les législateurs des Républiques du sud et du centre de l'Amérique.

Le pouvoir exécutif est exercé par un président que l'assemblée nationale élit pour un laps de quatre ans, mais qui n'est pas rééligible dans la période qui suit immédiatement l'expiration de son mandat. Ce président est investi de toutes les prérogatives inhérentes au chef du pouvoir exécutif; seulement, il ne peut nommer les colonels et les généraux de l'armée que sur l'avis préalable du Conseil d'Etat et après la sanction donnée par l'assemblée nationale aux candidats dont il lui soumet les noms et les titres. Le président ne peut nommer les membres des tribunaux supérieurs de districts, faisant office de cours d'appel, que sur une liste de trois candidats, liste émanant de la cour suprême de justice.

Les ressorts du gouvernement, en d'autres termes les ministres, se divisent en trois secrétaireries d'Etat : 1^o *Intérieur, Relations extérieures, Culte et Instruction publique*; 2^o *Finances et Bienfaisance*; 3^o *Guerre, Marine et Police*.

Le Conseil d'Etat remplit auprès du pouvoir exécutif des fonctions semblables à celles d'une commission permanente de surveillance, avec le droit de s'adresser directement à l'Assemblée nationale, si la situation l'exige, et si le président de la République n'a point écouté les avis du Conseil d'Etat, lequel se compose de trois conseillers, d'un membre de la Cour suprême et d'un dignitaire ecclésiastique, nommés pour six ans par l'Assemblée nationale, et responsables à l'égard des affaires dans lesquelles leur avis est nécessaire au président.

Le pouvoir judiciaire a pour interprètes une cour suprême de justice, des tribunaux supérieurs d'appel et des tribunaux ordinaires, ce qui représente trois degrés d'instance et de juridiction.

L'Assemblée nationale nomme les membres de la Cour suprême pour un laps de dix ans, au bout desquels ils peuvent être l'objet d'une nouvelle nomination.

Pour siéger dans cette haute Cour, il faut être citoyen de la République de l'Équateur et jouir de tous les droits attachés à ce titre; de plus, on doit être avocat sans avoir subi aucune suspension par

mesure disciplinaire; enfin, l'âge de quarante ans au moins est exigé ainsi que les fonctions de membre d'un tribunal supérieur de district, exercées pendant quatre années consécutives, quand on ne compte pas un stage de dix ans au barreau.

Quant aux membres des tribunaux supérieurs de districts (cours d'appel), ils sont astreints aux conditions suivantes : la qualité de citoyen de la République, l'âge de trente-cinq ans, l'exercice honorable de la profession d'avocat pendant dix ans ou avoir siégé pendant trois années comme juge dans un tribunal de première instance.

La Constitution n'est susceptible de révision qu'au bout de quatre ans et à la suite de résolutions arrêtées dans l'Assemblée nationale à la majorité des deux tiers des représentants ; moyennant le respect de ces formalités, la réforme proposée est annoncée publiquement, mais elle n'est mise en vigueur qu'après la sanction d'une nouvelle Assemblée nationale. Il y a, toutefois, dans la Constitution, deux articles immuables, ne pouvant être l'objet d'une révision ; l'article 11, qui déclare la religion catholique religion d'État ; l'art. 12, qui consacre le principe du gouvernement républicain.

Telles sont les bases d'une organisation qui se trouve en parfaite harmonie avec les exigences de la civilisation contemporaine, les garanties d'autorité et de liberté indispensables de nos jours et les droits des citoyens.

Je ferai observer en passant que l'article 11, qui reconnaît une religion d'État, n'implique nullement intolérance et encore moins persécution à l'égard des cultes dissidents. C'est un vestige des traditions espagnoles, qui s'effacera peu à peu avec le progrès des lumières, en face de la liberté absolue de conscience dont la grande République des États-Unis de l'Amérique du Nord recueille chaque jour les bienfaits. Je dois ajouter qu'un puissant courant d'immigration européenne modifierait par degrés cet article 11 de la Constitution de l'Équateur.

Sans sortir des limites de la vérité et de l'impartialité, je laisse à mes lecteurs le soin d'apprécier dans son ensemble une organisation que plus d'un puissant empire et d'une vaste monarchie de l'Europe pourraient envier à la République de l'Équateur.

VI.

Au moment où je poursuivais ces *études* de statistique dans le but de les terminer en forme de conclusions, avec l'espoir déjà exprimé de multiplier les relations de commerce entre le Belgique et les États indépendants de l'Amérique du Sud, je lis dans une correspondance adressée de Valparaiso, à la date du 17 mai dernier, au journal le *Précurseur*, à Anvers, des détails sur le terrible tremblement de terre qui, en 1868, a si cruellement dévasté les républiques de l'Équateur, de la Bolivie, du Chili et du Pérou.

Ces catastrophes, communes à certaines contrées, où elles reviennent plus ou moins périodiquement, tiennent à des causes que la science a étudiées en examinant la constitution géologique du globe et la variété des phénomènes volcaniques, déterminant des tremblements de terre.

Malheureusement, toutes les ressources dont dispose jusqu'à présent notre civilisation contemporaine ne permettent pas de prévoir l'époque de semblables désastres avec cette précision de calculs de l'astronome, annonçant pour tel jour, telle heure, telle minute une éclipse de soleil ou une éclipse de lune.

Or, l'impossibilité de prévoir un tremblement de terre empêche *à fortiori* la science humaine de le prévenir et de le circonscrire dans ses dévastations. L'homme et la société ne peuvent que reconnaître et déplorer leur impuissance.

Je dirai seulement que d'éminents géologues, Kircher, Houel, Paw, Mairan, Bailly, Dolomieu, Ordinaire, Cordier, Élie de Beaumont, d'Omalius-d'Halloy (ce dernier est Belge et a été pendant plusieurs années vice-président de notre Sénat), s'accordent à considérer les volcans comme des soupiriaux par lesquels se fait jour le feu central, formant comme un vaste foyer incandescent qui existe au-dessous de la croûte terrestre de notre globe.

Les explosions de ce feu central détermineraient les tremblements de terre, lesquels *cessent ordinairement* lorsqu'il s'ouvre une nouvelle bouche volcanique, c'est-à-dire que les éruptions plus ou moins fréquentes d'un volcan, tout en causant des ravages autour du cratère, ressembleraient à la soupape de sûreté d'une machine à vapeur, en supprimant ou en diminuant le danger de catastrophes comme celles dont les Républiques de l'Équateur, de la Bolivie, du Chili et du Pérou ont été victimes en 1868.

Je laisse aux maîtres de la science le soin de compléter, en la justifiant, cette hypothèse émise ici avec une prudente réserve; et

j'ajoute qu'un des plus épouvantables tremblements de terre, dont l'histoire ait enregistré le souvenir, celui de Lisbonne, qui eut lieu en 1755, en détruisant presque entièrement cette capitale, n'a nullement empêché de la relever de ses ruines; et les Portugais n'ont conçu, depuis plus d'un siècle, aucune inquiétude au sujet du retour éventuel de cette catastrophe.

Ajoutons que le tremblement de terre de 1755 frappa non seulement Lisbonne, mais à la même heure, par un choc instantané, ébranla toute la superficie du royaume de Portugal, en étendant ses secousses à l'Andalousie entière. Enfin, dans le même jour, la commotion se fit sentir avec plus ou moins de désastres dans le Nord de l'Afrique, en France, en Suisse, en Allemagne, à l'extrémité septentrionale de l'Europe, dans l'Océan arctique, en Islande, et dans l'Archipel des Antilles en Amérique.

Espérons qu'il en sera de même pour les républiques de l'Équateur, de la Bolivie, du Chili, du Pérou, dont la sécurité ne sera pas plus troublée que celle des générations qui depuis l'année 1755 ont vécu tranquilles, heureuses, dans Lisbonne, ressaisissant une nouvelle existence avec plus de splendeur.

Je ne crois pas que la crainte des tremblements de terre détourne des colons européens de l'idée d'aller se fixer dans l'Amérique du Sud. Néanmoins, j'enregistre ici quelques détails empruntés à la correspondance que le *Précurseur* d'Anvers a reçu de Valparaiso sur la catastrophe de 1868. Je tiens à rester dans l'appréciation réelle des faits : avant tout, vérité et impartialité.

« Les pertes de l'Équateur se sont élevées à 33,713,333 piastres. Ce malheureux pays a compté 55,019 victimes humaines, et le nombre des maisons et des édifices publics renversés par la force de la commotion, a été de 7,293. »

Après la mention de ce sinistre, que j'ai raconté en historien véridique, je reprends le cours de mes recherches sur l'organisation intérieure de la République de l'Équateur.

Le tableau d'ensemble dans lequel je me suis occupé de la Constitution, des grands corps de l'Etat, de l'administration publique, etc., ce tableau d'ensemble, avec les garanties collectives et individuelles qui en découlent, me semble la sanction de l'appel que j'adresse aux familles européennes décidées à s'expatrier pour aller s'établir en Amérique. Je persiste à croire, et je démontrerai par des preuves irrécusables que la République de l'Équateur mérite d'être signalée aux émigrants qui abandonnent l'Europe dans le but de conquérir la fortune, ou du moins l'aisance, en adoptant une nouvelle patrie et en se livrant à des entreprises d'agriculture, de commerce ou d'industrie.

Cette triple source de travail et de richesse ne se trouve ni entravée, ni limitée par des restrictions, des privilèges, des monopoles, comme jadis du temps de l'ancienne domination de l'Espagne. Le régime économique adopté et suivi par la métropole envers ses colonies américaines avait créé les plus étranges inégalités, les plus grandes injustices, dont souffraient en définitive toutes les branches, tous les ressorts de l'activité publique et individuelle.

Il était admis en principe que les colonies devaient livrer toutes leurs productions à l'Espagne seule, tandis que celle-ci, en sa qualité de métropole, les approvisionnait exclusivement d'objets fabriqués en Europe et introduits uniquement par l'intermédiaire des Castellans, avec un seul port destiné aux exportations, Séville, puis Cadix.

Toute relation avec les possessions transatlantiques était interdite sous des peines sévères aux autres ports de la Péninsule hispanique; et de plus, la Chambre de commerce (*Casa de contratacion*) désignait chaque année le genre, la qualité, la quantité de marchandises à exporter d'Espagne dans les colonies d'Amérique.

Le premier abus qui résulta de ce régime absurde, ce fut d'abord une ligue secrète conclue entre quelques armateurs et négociants pour écarter toute concurrence et s'arroger le plus scandaleux et en même temps le plus fructueux monopole; ils devinrent ainsi les régulateurs arbitraires des prix; ils restreignirent aussi la quantité des marchandises, de manière à en exhausser la valeur en raison de leur rareté; enfin ils spéculèrent sans honte et sans frein sur la qualité.

Que l'on ne s'étonne donc pas, d'après ce rapide exposé, de l'ardeur et de la persistance avec lesquelles les colonies espagnoles de l'Amérique ont poursuivi et accompli leur émancipation. Les faits économiques, que je signale, rendaient toute transaction impossible. Tous les hasards, toutes les difficultés d'une révolution, accompagnée de longues luttes et suivie de pénibles agitations intestines, tout était préférable à un pareil système, du reste aussi funeste aux colonies qu'à la métropole elle-même.

C'est contre un passé presque trois fois séculaire qu'il faut réagir aujourd'hui avec une suite d'efforts intelligents, raisonnés, progressifs, dont les éléments multiples manquaient aux libérateurs de ces vastes et belles contrées, ayant tout à organiser, à innover. C'est ce qui me reste à considérer au point de vue de la République de l'Équateur.

VII.

La République de l'Équateur au point de vue du commerce belge. — Industrie, commerce, importation, exportation.

Après avoir suffisamment établi les motifs qui militent en faveur d'essais judicieux de colonisation, entrepris et poursuivis par des émigrants européens dans les villes, les bourgs, les campagnes de la République de l'Équateur, je vais m'attacher dans ce travail essentiellement pratique au développement et aux progrès du commerce belge, qui peut et qui doit concourir avec l'Angleterre et avec la France au grand mouvement d'affaires dont les divers États de l'Amérique du Sud sont le théâtre.

Je ne saurais trop le répéter : je ne m'obstine pas contre les faits ; je ne m'abuse point sur la force de la redoutable concurrence des Anglais et des Français qui, depuis la proclamation de l'indépendance des anciennes colonies espagnoles, exploitent à leur profit *les quatre sixièmes* du commerce de l'Amérique du Sud ; mais de là il ne faut pas conclure que les Belges n'ont rien à glâner sur ces marchés où le pavillon de la Grande-Bretagne et de la France abritent la plus opulente moisson. Les larges débouchés que les deux villes modèles de Liège et de Verviers ont assurés à leurs remarquables produits, sont-ils interdits à nos différentes industries belges, à celles qui ont leurs racines dans le sol ? La Suisse, jadis exclusivement agricole et pastorale, compte aujourd'hui de nombreuses fabriques et d'importantes manufactures qui, sans aucun port et par conséquent sans même les premiers éléments de marine marchande, trouvent de fructueux débouchés sur tous les points du globe. Avec une merveilleuse position comme Anvers, qui vient immédiatement après des stations privilégiées telles que Constantinople et Copenhague, ne saurons-nous pas agrandir le cercle de nos relations commerciales au dehors, en les faisant correspondre à notre puissance de production agronomique et industrielle ?

Seulement, je ne conseille point à nos armateurs et à nos négociants de se préoccuper exclusivement de la République de l'Équateur et des ports de Guayaquil et d'Esméraldas, ainsi que des îles Gaïupós, que leur ceinture maritime rend d'un accès si facile à tous les navires. Au lieu de spécialiser, je généralise autant que possible notre commerce transocéanique, et je l'étends à toute cette partie de l'Amérique, en y comprenant, outre l'Équateur, le Chili, la

Bolivie, la Nouvelle-Grenade, et en insistant sur les ressources offertes par l'importante république Péruvienne.

Ainsi, à la population équatorienne, qui s'élève en 1870 à environ onze à douze cent mille habitants, j'ajoute une liste composée d'environ deux millions cinq cent mille Péruviens, de près de trois millions de Grenadins, de plus de deux millions de Chiliens et de deux millions de Boliviens. En additionnant ces chiffres, on arrive au total de onze à douze millions d'hommes, qui ne représentent sans doute pas un nombre égal de consommateurs des produits européens, mais en les décomposant par races, même en ne comptant que les familles riches ou aisées de race blanche, ces différents marchés acquièrent une importance dont la Belgique doit se préoccuper.

On a vu, il est vrai, que les *quatre sixièmes* du commerce de cette partie de l'Amérique se trouvent depuis quarante années à peu près, aux mains des Anglais et des Français, auxquels l'activité des États-Unis commence à faire une rude concurrence. Les Italiens et les Allemands sont également parvenus à y écouler directement les marchandises introduites sous leur pavillon respectif; et chaque année ce mouvement d'affaires augmente, surtout en raison des chargements de retour que fournissent les produits naturels ou fabriqués de l'Amérique du Sud.

En 1867, rien que dans le port de Guayaquil, il est entré cent huit navires jaugeant ensemble 11,798 tonneaux, non compris cinquante-huit paquebots anglais. En 1866, voici le mouvement maritime de Guayaquil: 15 navires italiens (1,748 tonneaux), 9 français (3,412 t.), 7 anglais (1,795 t.), 6 allemands (1,492 t.), 29 équatoriens (817 t.), 36 péruviens (301 t.).

Le pavillon belge ne figure pas dans cette liste.

Et pourtant les marchandises introduites dans le principal port de l'Équateur par les navires venus de l'Europe se composaient de tissus de coton, de soieries, d'étoffes dites *nouveautés*, de lainages, d'articles de Paris, d'eaux-de-vie de seconde qualité, de vins de Bordeaux de crû ordinaire, d'huile d'olives, de papier, etc.

Quant aux chargements de retour, les principaux produits, achetés à Guayaquil et de provenance équatorienne, se divisaient en cacao de qualité supérieure, en coton brut, en chapeaux de paille et paille à tresser les chapeaux dits de Toquilla et Panama, — tabac, caoutchouc, sucre et cannes à sucre, vanille, café, orseille pour teinture, riz, quina, salsepareille, tamarin, rathania, cuirs, bambous, asphalte et bois de construction pour navires, bois qui résistent pendant plus d'un siècle à l'action de l'air et de l'eau. Enfoncé dans la terre pour billes de chemin de fer, le bois de *matarasnas*

acquiert la faculté de durcir au point d'offrir la résistance de la pierre. Il y a aussi des bois très-recherchés pour l'ébénisterie.

Je pourrais ajouter que la République de l'Équateur possède des gisements d'or, d'argent, de cuivre et de houille, gisements qui ne sont pas bien exploités ; mais des entreprises de ce genre ne peuvent réussir qu'à l'aide de sacrifices considérables, et je tiens, d'ailleurs, à ne pas faire naître des espérances trop difficiles à traduire en résultats.

Le mouvement général du commerce est évalué, année moyenne, à environ douze millions de francs, se partageant entre les importations et les exportations ; ces chiffres concernent spécialement le port de Guayaquil.

En fait, c'est là seulement que l'on peut obtenir des renseignements officiels, qu'il faut compléter à l'aide des communications émanées des divers agents diplomatiques et consulaires, accrédités soit à Quito, soit à Guayaquil et dans quelques autres villes de l'Équateur.

VIII.

Conclusion.

Comme c'est de commerce, d'industrie, d'agriculture que je m'occupe, en cherchant uniquement le possible, en indiquant par des chiffres et des faits ce qu'obtiennent les Anglais, les Français, les Italiens, les Allemands, les Américains des États-Unis, dans leurs relations d'exportations et d'importations, je n'entrerai pas dans de plus longs détails sur l'intérieur du pays. Aucun obstacle ne s'oppose à ce que le pavillon belge prenne la même direction. Toutefois, rien de spécial, encore moins d'exclusif, dans cette direction, qui ne doit pas se borner à l'unique port de Guayaquil, mais rayonner de manière à desservir les principaux ports de l'Océan Pacifique.

Telles sont les conclusions auxquelles je m'arrête en terminant cette première série de recherches, que j'ai consacrées naturellement à la République de l'Équateur, et que je compléterai par une appréciation vraie des ressources qui recommandent à nos armateurs, à nos négociants, à nos industriels, les différents États de l'Amérique du Sud.

Encore une dernière observation, que mes lecteurs peuvent vérifier en consultant l'*Almanach de Gotha* pour l'année 1870, qui fait autorité dans les chancelleries : le Président actuel de la République de l'Équateur, élu pour un laps de six années, en 1869, est Son Excellence le docteur Garcia Moreno, à l'administration duquel les revues et les journaux des États-Unis et de l'Angleterre rendent un hommage bien mérité, hommage dont je m'estime heureux d'être l'interprète et l'écho.

J'ajouterai que les droits de l'instruction publique et la part qui lui revient dans un pays libre ne sont nullement négligés dans la République de l'Équateur. A Quito, est établie une université centrale, dont les cours correspondent aux exigences de notre époque; on compte neuf collèges ou institutions d'enseignement moyen, répartis dans les principales villes, et plusieurs centaines d'écoles primaires avec un certain nombre d'écoles secondaires, fréquentées par environ vingt mille élèves. Guayaquil possède un établissement spécial pour l'instruction navale, établissement très-bien organisé. L'État consacre un budget spécial aux différentes institutions d'enseignement public, que soutiennent aussi les subsides des provinces, des districts et des communes.

Il est inutile d'ajouter que le clergé séculier, affecté au service des paroisses, dans les villes, les bourgs et les communes rurales, possède aussi des séminaires et des écoles. On trouve également des écoles dans la juridiction des cinquante ou soixante couvents d'hommes et de femmes disséminés dans le pays, et qui appartiennent aux ordres de Saint-François, de Saint-Dominique, de la Merci, de la Conception, de Sainte-Claire, etc. Quant à la hiérarchie sacerdotale, elle est représentée par l'archevêque de Quito, M^{sr} le docteur J.-I. Checa, ayant pour suffragants les évêques de Loya, Harra, Riombamba, Cuenca, Guayaquil.

Mais une tolérance bien entendue et en parfaite harmonie avec la liberté existe dans toute la République.

AUGUSTE MEULEMANS.

